*La Tribune d'Orléan*s, 7 avril 2011

JEUDI 7 AVRIL 2011 - N°210

POLITIQUE

Sénatoriales : la bataille tournera autour du 3e siège !

ÉLECTION Les sénatoriales, fin septembre 2011, seront le dernier test avant la présidentielle de 2012. Dans le Loiret, trois sièges sont à pourvoir avec un avantage à droite. Du côté des sortants, Janine Rozier s'en va mais Eric Doligé et Jean-Pierre Sueur repartent.

(De g. à d. sur les photos) Éric Doligé et Jean-Pierre Sueur briguent un nouveau mandat de sénateur, Janine Rozier ne repart pas.

Maintenant que les cantonales sont passées, cap sur les sénatoriales ! Au vu de la victoire de la gauche aux municipales en 2008, aux régionales en 2010 et aux cantonales en 2011, le Sénat pourrait pour la première fois basculer en septembre. Mais ce devrait être difficile pour le parti socialiste dans le Loiret… *«Mathématiquement, la droite étant majoritaire devrait rafler les trois sièges puisque l'on est revenu à un scrutin majoritaire»*, explique Pierre Allorant, politologue et vice-président de l'université d'Orléans. *«Mais le coefficient personnel du sénateur Sueur et la reconnaissance de son hyperactivité rendent plausible sa réélection aux côtés de deux sénateurs UMP : le président du conseil général, conforté par la bonne résistance de sa majorité, et un autre.»*

Ce qui est sûr : deux des trois sénateurs sortants se représentent. A droite, le président (UMP) du Conseil général du Loiret Eric Doligé, 67 ans, brigue un deuxième et dernier mandat à la Haute Assemblée, de même que le sénateur (PS) Jean-Pierre Sueur, 64 ans. En revanche, la discrète sénatrice (UMP) Janine Rozier, 72 ans, ne se représente pas après 10 ans au Sénat, 30 ans comme maire d'Ormes et 19 ans comme conseiller général d'Ingré-Saran : *«J'ai 40 ans de mandat électif, j'ai passé 70 ans… Ce ne serait ni sérieux ni honnête de me porter candidate.»*

Du coup Jean-Noël Cardoux, réélu conseiller général (UMP) sur le canton de Sully-sur-Loire, se lance avec de sérieux espoirs. Victime de la proportionnelle en 2001 car 3e sur la liste d'Eric Doligé, *«mon temps est venu !»*, confie le principal intéressé sachant que les sénateurs seront élus cette fois (lire encadré) au scrutin majoritaire à deux tours dans le Loiret par quelque 1500 grands électeurs. *«C'est la fin d'une carrière d'élu local car je ne solliciterai pas de mandat de conseiller territorial en 2014 pour ne pas cumuler. Mais c'est le début d'autre chose, sachant que l'Est du Loiret n'est plus représenté depuis Louis Boyer (ancien sénateur maire de Gien)»*, explique Jean-Noël Cardoux. Reste à savoir s'il sera rejoint par un ou une autre candidate… Il se murmure que le conseiller général et maire (UMP) d'Olivet, Hugues Saury convoiterait un siège au palais du Luxembourg. Autre scénario plausible, dans un souci de parité : la candidature de la conseillère régionale (UMP) Catherine Soullie, plus libre depuis sa démission forcée au Parlement européen, à la suite de l'éviction de Brice Hortefeux du gouvernement qui a tenu à récupérer sa place à Bruxelles. *«J'ai d'autres priorités mais si l'occasion se présente pourquoi pas…»*

A gauche, la principale ambition repose sur la réélection de Jean-Pierre Sueur, considéré comme l'un des sénateurs les plus actifs. Lequel, quand on lui demande s'il serait susceptible de présider le Sénat, répond par une pirouette : *«Je travaille, je travaille, je travaille. Mais je jouerai un rôle si je suis réélu…»* Une prudence bienvenue car d'autres prétendants tiennent la corde : François Rebsamen, le sénateur maire de Dijon, ou encore la sénatrice des Yvelines Catherine Tasca. *«C'est très peu probable que Jean-Pierre Sueur puisse être président si le Sénat bascule»*, confie un élu socialiste du département, *«son profil est trop marqué pour réunir à la fois les centristes et les radicaux de gauche»*. En attendant, Jean-Pierre Sueur œuvre en coulisses pour s'entourer, vraisemblablement de deux talents extérieurs à l'arrondissement d'Orléans, en vue de présenter une liste et de rassembler plus de 750 voix au 1er tour. *«L'idée c'est d'obtenir une représentativité géographique large. Il pourrait y avoir un maire de l'Est du département ou une nouvelle conseillère générale»*, évoque un élu PS. Un appel à candidatures sera bientôt lancé, avec un vote la première semaine de mai.

Selon Jean-Noël Cardoux, le *«perchoir»* du Sénat devrait se jouer dans un mouchoir de poche : *«Ça sera serré car la majorité s'est effritée.» «Les cantonales n'ont pas bouleversé les rapports de force au sein des collèges sénatoriaux, même si l'UMP a perdu une quarantaine de cantons. Car ce sont les conseillers municipaux et leurs délégués qui ont un poids prépondérant»*, analyse Pierre Allorant. Il ajoute : *«Le basculement reste possible, cela se jouera à quelques sièges seulement, il faudrait que la gauche en emporte une grosse vingtaine. Un sénat dépourvu de majorité absolue claire est très envisageable, c'est même le pari du président (UMP) Gérard Larcher d'être réélu dans ce cas de figure.»*

CHARLES CENTOFANTI

La mécanique du scrutin

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour 6 ans. Ce sont les «grands électeurs» (1500 dans le Loiret) qui votent : les députés, les conseillers régionaux, les conseillers généraux et les délégués des conseils municipaux. Dans le Loiret, l'élection se déroule au scrutin majoritaire à deux tours. Les candidatures peuvent être isolées et les listes ne sont pas bloquées, l'électeur peut rayer ou ajouter des noms. Le décompte des suffrages se fait par nom.